

LES CHEFS RELIGIEUX

M. Pat O'Brien (London—Middlesex): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour rendre hommage aux milliers de Canadiens et Canadiennes qui ont consacré leur vie personnelle et professionnelle au service de Dieu. Les chefs religieux, chrétiens et non chrétiens, servent Dieu en étant au service des Canadiens et, ce faisant, ils contribuent à l'édification d'un pays meilleur.

Aujourd'hui, je remercie tout particulièrement la Société de Jésus, les Jésuites, un groupe d'hommes courageux et dévoués qui ont tellement fait pour servir la population de notre pays depuis plus de quatre siècles.

Je souhaite la bienvenue à Ottawa aux pères Charles Sitter et John O'Brien et je remercie les hommes et les femmes de toute confession religieuse qui servent si bien Dieu en servant les Canadiens avec tant d'altruisme.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Paul Mercier (Blainville—Deux—Montagnes): Monsieur le Président, le train constitue souvent pour les régions éloignées un lien privilégié avec le reste du pays. De plus, le train est un outil puissant pour le développement économique pour beaucoup de localités et est un facteur de la qualité de vie de leurs habitants.

Par exemple, dans le cas de la ligne du Chaleur, le train est un outil puissant pour revitaliser l'ensemble de la Gaspésie en générant une activité touristique qui tirerait avantage du plus beau projet côtier de l'est de l'Amérique.

• (1405)

Ce gouvernement a bien peu de vision s'il ne comprend pas le potentiel que constitue un système ferroviaire offrant des services de qualité. À l'inverse de tous les pays industrialisés, le Canada se désengage du transport ferroviaire. C'est une décision qui concerne toute la population et le gouvernement devrait prendre l'initiative de tenir des audiences publiques régionales avant de l'appliquer.

* * *

[Traduction]

L'ORIENTATION SEXUELLE

Mme Sharon Hayes (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, nos enfants sont les familles de demain. Il est essentiel que nous fassions le nécessaire pour les protéger. L'inclusion de l'expression non définie «orientation sexuelle» dans la Loi sur les droits de la personne pourrait avoir des répercussions dangereuses pour les Canadiens et leurs enfants.

Cette préoccupation n'est pas récente. Le 29 janvier 1981, le ministre de la Justice de l'époque a parlé du danger d'inclure

Article 31 du Règlement

l'orientation sexuelle dans la charte. Permettez-moi de citer ses paroles: «Je ne suis pas là. . . pour déterminer. . . ce que signifie l'orientation sexuelle. Parce que sa définition pose un problème, nous croyons que cette expression ne devrait pas figurer dans la Constitution.»

Le même problème de définition existe aujourd'hui. En conséquence, l'expression non définie «orientation sexuelle» ne doit pas être incluse dans quelque loi fédérale que ce soit.

Soit dit en passant, le ministre de la Justice qui a reconnu le problème en 1981 est aujourd'hui le premier ministre du Canada.

* * *

L'ACCORD SUR LE COMMERCE INTÉRIEUR

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour faire part à la Chambre de mes inquiétudes sur les négociations qui se déroulent en ce moment entre les gouvernements fédéral et provinciaux en vue de conclure d'ici à la fin du mois un accord sur le commerce intérieur. Ces inquiétudes, je les partage avec le mouvement syndical et des organismes comme l'Association canadienne du droit de l'environnement et le Centre canadien de recherche en politiques de rechange.

Le public ne peut consulter les ébauches de cet accord qui est négocié derrière des portes closes et avec fort peu de consultations. J'exhorte les gouvernements à rendre publique cette constitution économique interne pour qu'il y ait débat public et à repousser la date de la signature pour permettre des consultations.

C'est une chose que de négocier des accords de collaboration qui mettent un terme aux pratiques de certains gouvernements qui vont jusqu'à faire retirer les pavés dans des trottoirs parce qu'ils n'ont pas été achetés dans la bonne province, mais c'en est une autre que de reproduire à l'intérieur du Canada un accord de libre-échange qui enlèvera de la latitude aux gouvernements pour établir, faire respecter et améliorer les normes sur le travail, la protection des consommateurs et l'environnement et réglementer les activités des sociétés.

* * *

[Français]

LE CANADA ATLANTIQUE

Mme Pierrette Ringuette—Maltais (Madawaska—Victoria): Monsieur le Président, les commentaires envers la population du Canada atlantique émis en cette Chambre il y a deux semaines par les partis d'opposition étaient une insulte, non seulement envers l'Atlantique, mais envers tous les membres d'une société démocratique. J'accepte aujourd'hui les excuses du député ainsi que celles du chef réformiste.

Toutefois, toute la population de l'Atlantique attend les excuses appropriées de la députée bloquiste de Rimouski—Témiscouata et de son chef.

Monsieur le Président, nous attendons ces excuses.